

COMPAGNIE HERACLES

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Mercredi 25 Novembre 2020

Lieu prévu initialement : Logis de la Compagnie
20 rue Armand
69100 VILLEURBANNE

Date : le Mercredi 25 Novembre 2020 à 19h sur convocation adressée à tous les membres par mail.

L'assemblée générale va se faire en visioconférence Zoom suite au confinement lié au Covid
Les votes se feront de façon anonyme par adoodle. Tous les membres inscrits ont reçu des codes pour voter et le lien pour se connecter.

La Compagnie HERACLES compte 101 adhérents dont 96 licenciés et 5 cotisants (licenciés dans d'autres clubs n'appartenant pas à la Métropole de Lyon)

Présents ou représentés : le quorum (25) étant atteint avec 32 puis 33 présents ou représentés, la Présidente, Evelyne GLAIZE, déclare l'ASSEMBLÉE GENERALE DE LA COMPAGNIE HERACLES ouverte. Cette année, du fait de la tenue de cette AG en visioconférence, il n'y aura pas de représentant de la mairie, de membre de l'OSV et de journaliste du Progrès.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Compte rendu de l'AG du 16/10/2019 (vote)
2. Rapport moral de la Présidente (vote)
3. Rapport administratif du secrétaire général et point sur les licences par le trésorier-adjoint
4. Bilan financier de la saison 2019 / 2020. Vérification aux comptes et quitus au trésorier (vote)
5. Budget prévisionnel saison 2020 / 2021
6. Cotisations saison 2021/2022 (vote)
7. Election des vérificateurs aux comptes pour la prochaine AG 2020/2021 (vote)
8. Bilan de la saison écoulée : sportif, animation, organisation compétitions, revue de presse, hyllos, site internet ...
9. Organisation pédagogique et sportive de cette saison 2020/ 2021
10. Candidatures au comité directeur et élection (vote)
11. Election du Président sur proposition du comité directeur (vote)
12. Questions diverses

En préambule, la Présidente remercie les présents d'avoir fait l'effort de venir participer une fois de plus à la vie associative du club sous cette forme si particulière imposée par la crise sanitaire. Elle aurait souhaité en voir plus car la contrainte de déplacement n'existe pas et en ce moment tous les cours sont supprimés...

Elle explique le déroulement de l'AG ainsi que la façon dont les présents pourront voter.

1. LE PROCES VERBAL de l'assemblée générale du 16 octobre 2019

Pas de changement demandé.

Résultats du vote : 32 votants (dont 1 erreur d'adresse mail qui sera corrigé par la suite)

Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant pour :	31

Le procès verbal est approuvé.

2. RAPPORT MORAL SAISON 2019-2020 (par la Présidente Evelyne GLAIZE)

Contrairement aux autres pièces, il n'a pas été envoyé par mail. Une lecture en est faite.

Bienvenue à tous pour cette première assemblée générale en visioconférence.

2020: année très particulière sous tous rapports...

Et pourtant nous avons bien commencé la saison sportive avec la 1^{ère} étape de la réalisation de notre plan associatif c'est-à-dire le recrutement d'un salarié en CDI à temps plein. A ce propos, je remercie Alexis Fauron d'avoir fait le choix avec sa famille de quitter sa région pour venir prendre ce poste chez nous à Villeurbanne. Nous nous sommes tout de suite sentis en phase avec des objectifs permettant le développement du club.

Nous avons pu mener à bien dans la première partie de l'année (de septembre 2019 à mars 2020) les actions prévues comme l'organisation de notre concours hivernal en décembre et toute la saison salle, les animations intergroupes, des stages pendant les vacances scolaires, etc... Vous avez tous été destinataires des différents rapports des responsables donc je ne m'étendrai pas dessus. J'en profite pour les remercier tous car ils consacrent des heures de leur temps de loisir au service du club, à notre service à tous.

Un autre point positif : l'augmentation régulière du nombre de nos adhérents qui a franchi le cap des 100 ce qui nous classe 8 -ème club du comité régional en effectif (sur 194 clubs).

Puis la Covid-19 est passée par là et nous a obligé à un confinement de plus de deux mois ce qui a mis à l'arrêt toutes nos activités de club. Ensuite nous avons pu refaire des activités avec les jeunes et les adultes sur le boulodrome ou Armand, notre terrain extérieur.

A chaque fois que la loi nous contraignait à un changement, nous avons réagi pour essayer de proposer des solutions d'entraînement afin de conserver une dynamique sportive, de rencontre dans le respect des mesures sanitaires bien sûr. Cela n'a pas toujours été facile car une solution était à peine mise en place qu'il fallait de nouveau évoluer, s'adapter. Nous avons ainsi prolongé exceptionnellement les cours jusqu'à la mi-juillet afin de permettre à nos archers de pouvoir continuer des entraînements encadrés.

De la même façon, pour la première fois, nous avons mis en place une reprise de l'activité la dernière semaine d'août, en stage pour les jeunes et le soir pour les adultes puis la rentrée proprement dite dès début septembre en organisant 2 samedis de découverte et le démarrage des cours dans la foulée. Ce sont des expériences à reconduire.

Tout le comité directeur s'est attelé à la tâche de trouver ces solutions en relation avec Alexis pour innover, vous proposer des actions concrètes en fonction de vos demandes exprimées au travers des questionnaires que vous avez été nombreux à nous renvoyer complétés. Merci de vos réponses et des encouragements ou remerciements que vous nous avez fait parvenir pour ce travail accompli.

Un événement important dans notre vie de club aurait aussi dû être l'organisation des championnats régionaux individuels tir à l'arc en extérieur discipline olympique mais toutes les compétitions estivales ayant été annulées sur le territoire national, cela reste partie remise pour le prochain mois de juin 2021.

Cette année, c'est notre organisation de concours salle en décembre qui va être reportée ou annulée en fonction des décisions fédérales sur le maintien ou non des championnats de France salle.

Toutes ces annulations amènent une diminution de nos entrées financières régulières, de même que le fait de ne plus pouvoir mettre à disposition du comité régional des heures de notre salarié ou de ne plus pouvoir répondre à la demande d'organisation d'animations hors contexte fédéral.

Jean-Marie, notre trésorier vous expliquera tout cela dans son bilan financier ainsi que le résultat excédentaire de cette année, lié en grande partie à l'absence des déplacements pour nos équipes et individuels au niveau national. Nous avons eu également des subventions en hausse exceptionnellement car nos décideurs ont essayé d'aider les clubs en cette période de crise; autre raison: la subvention ANS a été versée cette année beaucoup plus tôt que d'habitude si bien que nous nous retrouvons avec les versements de 2019 et 2020 sur le même exercice.

Je remercie nos différents partenaires privés et institutionnels:

- *Lyon Archerie dont la fidélité ne se dément pas*
- *la ville de Villeurbanne qui nous met à disposition équipements et personnels en fonction de nos demandes ainsi qu'une subvention de fonctionnement non négligeable et cette année, la concrétisation du pas de tir couvert à Armand sur le terrain extérieur.*
- *l'ANS qui participe à nos efforts de développement (subvention pour le recrutement, actions à mener,..)*
- *nos archers qui nous aident financièrement soit de façon concrète, soit par l'apport de partenaires ponctuels, et par le temps qu'ils consacrent à leur association.*

Merci à tous, archers et membres du comité directeur pour l'adaptabilité, la créativité, le fait de positiver constamment, ce qui n'était pas évident, dont vous ne vous êtes jamais départis en cette période si difficile qui malheureusement se prolonge, cette AG en fait foi. Garder le cap n'est pas toujours une tâche aisée mais il faut le faire pour que le tir à l'arc à Villeurbanne continue.

Merci à l'équipe qui a bien travaillé pendant ces années et place à la nouvelle.....

Proposition de vote :

Résultats du vote : 33 votants (dont 1 erreur d'adresse mail qui sera corrigé par la suite)

Personnes présentes s'abstenant :	1
Personnes présentes votant pour :	31

Le rapport moral est approuvé.

3. RAPPORT ADMINISTRATIF (par le secrétaire Roger Courtout)

- Fonctionnement du comité directeur
- Les effectifs
- Les inscriptions et prises de licences
- Les certificats médicaux
- Points divers

Le fonctionnement du comité directeur :

Le comité directeur s'est réuni 7 fois dans la saison avec d'autres réunions plus centrées sur un travail en commission ou travail en bureau ; la participation des membres au comité est toujours majoritaire et conforme aux statuts ; les absents sont en général excusés. Il est bon de rappeler que la participation au comité directeur nécessite une certaine disponibilité bien sûr mais surtout une volonté d'investissement dans les actions et les évènements, dans le cadre du projet associatif de la Compagnie .

Outre les sujets traditionnels comme la préparation des concours, le comité directeur a traité :

- les dossiers de demande de subvention (conseil départemental, ville, ANS=ex-CNDS ()
- les résultats sportifs dont ceux des équipes et des jeunes, les stages et l'organisation des cours....

Les effectifs :

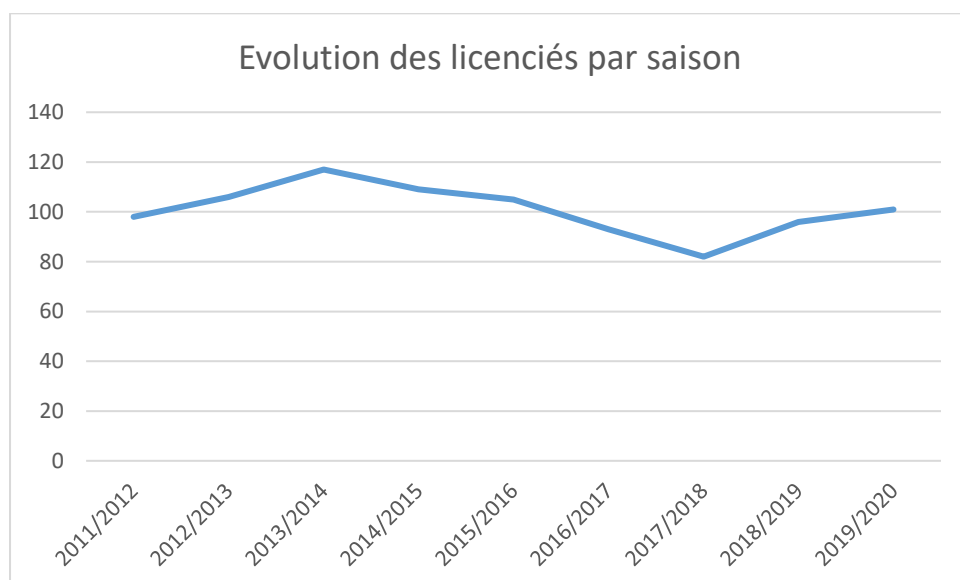
Pour la dernière saison, nous avons 96 licenciés et 5 cotisants licenciés dans d'autres clubs (sportifs de haut niveau, étudiants ou travailleurs en déplacement longue durée).

Pour info : 32 débutants (jeunes et adultes) ne sont pas revenus en 2^{ème} année.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'adhérents	100	98	108	119	109	105	96	82	101

a) BILAN DE L'EFFECTIF CIE HERACLES SAISON 2019/2020 (par le trésorier-adjoint Bernard Sayve)

Pour info, nous sommes 90 licenciés au 24/11/2020 ce qui est un très bon taux d'adhésion eu égard aux conditions actuelles.



b) REPARTITION DES EFFECTIFS

- 34% de femmes et 66% d'hommes (le nombre de femmes est en progression depuis 2018: 28% à 34)

- 66 % d'adultes, 32 % de juniors et 2% de poussins à comparer à la saison 2018/2019 avec 67% d'adultes, 32 % de juniors et 1 % de poussins.
- Age moyen 30 ans – maxi 76 ans et mini 7 ans – presque l'adage « le tir à l'arc se pratique de 7 à 77 ans », vivement 2021.

c) STATISTIQUES

- 37% des premières années en 2019/2018 sont revenus en 2019/2020 – nous constatons une stabilité, la moyenne sur 8 ans est de 36%
- Seulement 25 % des deuxièmes années en 2019/2018 sont revenus en 2019/2020
- 53 nouveaux archers en 1ère année; c'est exceptionnel et jamais vu depuis 2011, le maximum étant 51 en 2013/2014.

Les inscriptions et prises de licence :

Vous avez reçu la feuille d'inscription avec les tarifs des cotisations (votés en AG l'année passée). Une augmentation vous avait été demandée à la dernière AG pour se rapprocher de l'équilibre des comptes. Comme chaque année maintenant, la demande de renouvellement de licence a été envoyée directement par la FFTA à chaque licencié par mail. Donc bien conserver ce mail pour la rentrée suivante afin de le donner à l'inscription.

Merci de remplir la feuille d'inscription Héraclès pour faciliter la saisie et transmission d'information et notamment les adresses email qui nous sont indispensables pour tous les envois du club. Pensez à relever régulièrement votre boîte car toute la communication se fait pendant les cours et par voie électronique.

Adrien Rico et Bernard SAYVE sont nos responsables de prise de licences pour 2019-2020.

Les certificats médicaux :

Ils doivent être présentés en remettant les fiches d'inscription pour les nouveaux adhérents. Attention : la licence ne peut être prise qu'à la vue du double du certificat médical et la date du CM figurera sur la licence.

La validité du certificat médical est de 3 ans, sauf problème médical particulier. Vous avez reçu un mail de la FFTA avec une explication pour remplir correctement la fiche et le questionnaire de santé (questionnaire que vous conservez).

Points divers :

Prendre l'habitude de consulter le site www.arc-villeurbanne.fr

Ceux qui disposent d'Internet pourront aller sur le site FFTA dans « l'espace tireur ». En même temps que la licence, l'archer reçoit un identifiant et un code FFTA qui lui permettent de :

- consulter les informations le concernant, en particulier ses coordonnées liées à la licence et son abonnement, et toutes celles qui concernent sa vie d'archer : ses diplômes fédéraux, ses résultats sportifs ... Sur ce dernier point, en un clin d'œil, l'archer sera en mesure de visualiser l'ensemble de son palmarès et d'assurer un suivi dans les différents classements nationaux.

- penser à ajouter votre photo lorsque vous aurez licence et codes d'accès. La Présidente la validera ensuite.

4. BILAN FINANCIER, BUDGET (par le Trésorier Jean-Marie JACOMINO)

COMPAGNIE HERACLES AG

RESULTATS D'ACTIVITE du 1er sept 2019 au 31 aout 2020

RECETTES			DEPENSES		
Cotisations seules (hors licences)	13 612.56 €	25.9%	Déplacements		
Licences	6 646.79 €	12.7%	Licenciés individuels	625.92 €	1.5%
Subventions			Equipes	768.96 €	1.8%
ANS	5 500.00 €	10.5%	Entraîneurs et dirigeants	636.02 €	1.5%
Conseil municipal	7 392.00 €	14.1%			
Métropole	2 500.00 €	4.8%	Salaires, honoraires		
Report ANS Emploi	8 000.00 €	15.2%	Entraîneurs (480h, salaire net)	17 081.52 €	40.6%
Gains sportifs	240.00 €	0.5%	Charges sociales	7 782.00 €	18.5%
Autres produits					
Produit des entrées (concours)	1 639.55 €	3.1%	Achats		
Cours encadrés externes	4 152.60 €	7.9%	Matériel sportif du club (& cibles)	1 108.12 €	2.6%
Stages	175.00 €	0.3%	Matériel concours (ciblerie GL)	0.00 €	0.0%
Partenariat	2 270.94 €	4.3%	Vêtements sportifs	2 371.68 €	5.6%
Produit publicité & divers	0.00 €	0.0%	Autres matériels/agencements	325.15 €	0.8%
Ventes (Vêtement..)	119.35 €	0.2%	Licences	6 646.79 €	15.8%
	90.85 €	0.2%	Passeports sportifs	0.00 €	0.0%
Divers (clés, passeports)	135.00 €	0.3%			
	0.00 €	0.0%	Assurances	618.78 €	1.5%
			Frais de compétitions	456.52 €	1.1%
			Secrétariat & Internet	876.68 €	2.1%
			Stages	273.72 €	0.7%
			Ecole de jeunes	1 977.60 €	4.7%
			Animations internes	69.18 €	0.2%
			Divers	474.10 €	1.1%
TOTAL	52 474.64 €	100.0%	TOTAL	42 092.74 €	100.0%
Résultats	10 381.90 €	19.8%			


La Présidente


Le Trésorier

ANALYSE DES RESULTATS 2019 / 2020 :

Saison bouleversée, résultats bouleversés également ! Malgré tout un résultat très positif de 10381,90 € mais qui est le reflet d'une saison estivale totalement annulée où d'habitude nous avons le plus de frais à faire.

Le budget prévisionnel l'année passée était de 60 300 €, les recettes sont en baisse, les dépenses sont en forte baisse. Le comparatif des résultats réels avec le prévisionnel est le suivant :

Résultats saison 2019 2020 en comparatif avec prévisionnel voté en AG 2019					
	recettes		dépenses		
	prévis 19 20 voté AG 19	réalisé	prévis 19 20 voté AG 19	réalisé	
Cotisations, licences	20 000.00	20 259.35	6 500.00	6 646.79	
Subventions					
ANS	3 500.00	5 500.00			
Conseil municipal	6 500.00	7 392.00			
Métropole	2 500.00	2 500.00			
ANS emploi	12 000.00	8 000.00	4 000.00		
Total subventions					
Gains sportifs	600.00	240.00			
Partenariat	1 700.00	2 270.94			
Concours					
concours en salle	1 100.00	1 639.55	600.00	440.52	
FITA	2 200.00		1 500.00	16.00	
matériel concours					
Total concours					
Entraîneurs					
salaires net			17 400.00	17 081.52	
charges			10 300.00	7 782.00	
déplacements entraîneurs			1 000.00	524.67	
Total entraîneurs					
Déplacements					
<i>ex remb forfaitaire</i>					
déplacements individuels			2 800.00	625.92	
déplacements équipes			6 000.00	768.96	
déplacements dirigeants			500.00	111.35	
stages		175.00	500.00	273.72	
total déplacements					
Vente Cours encadrés (prest ext)	9 500.00	4 152.60			
Vêtements et divers	500.00	119.35	1 900.00	2 371.68	
Animation			450.00	69.18	
Ecole de jeunes (Laurie)			3 000.00	1 977.60	
Achats					
matériel sportif			1 900.00	1 108.12	
buttes de tir					
entretien des installations			300.00	240.35	
achats divers				84.80	
Secrétariat & internet			700.00	876.68	
Assurances			650.00	618.78	
Autre revenus					
ventes divers					
intérêts * zéro (pas comptés)		90.85			
Clés	200.00	135.00	300.00	474.10	
Passeports					
provision					
Compte de réserve					
TOTAUX	60 300.00 €	52 474.64 €	60 300.00 €	42 092.74 €	
résultats réalisés		10 381.90 €			

Les recettes sont inférieures aux prévisions d'environ 7800 € ; c'est principalement dû à :

- La subvention ANS-emploi était bien prévue à 8000 €, cad 12000 – 4000 € (colonne dépenses) qui avaient été comptabilisés pour la saison 2018 2019.
- A noter les 2000 € de plus pour une subvention ANS 2019 reçue sur notre exercice 2019-2020 et donc à ajouter aux 3500 € reçus pour 2020 et qui ne seront pas reproduits l'année prochaine. Notons

également le geste de la mairie qui a augmenté notre subvention de 800 € après 8 ans de réductions consécutives.

- La vente de cours encadrés (facturation des prestations d'Alexis, notre salarié,) est diminuée de 5400 € environ.
- Les recettes des concours estivaux sont à zéro, soit quasi 1700 € en moins (en tenant compte du bon résultat du concours en salle).

Les dépenses sont très inférieures aux prévisions soit environ 18 000 € ; cette grosse différence est principalement due :

- Aux dépenses prévues pour les concours estivaux soit 1500 €
- Les charges sociales réduites de 2500 € par rapport aux prévisions (1ère année en CDI avec des charges différentes d'un CDD comme notre salariée précédente)
- Le poste principal avec 8000 € de frais de déplacements des championnats estivaux qui ont été annulés
- Diminution aussi pour l'école jeune avec 1000 € de dépenses en moins.
- 800 € de moins en matériel sportif.

Remarque :

- 99% des sommes sont imputables au domaine sportif qui est notre « cœur de cible »
- outre la subvention de la mairie à 7400 €, il est à noter la très importante participation de la ville de Villeurbanne qui met à notre disposition le boulodrome et le pas de tir extérieur, représentant la somme de 300 000 € environ par an, plus notre logis et les fluides (chauffage...) pour la somme d'environ 10000 €. Merci à la ville de Villeurbanne de nous aider.

Merci à nos partenaires et donateurs

Lyon Archerie, matériel sportif	1000 €
Lyon Archerie, une partie des vêtements club	1100 €
Jean Louis Berruyer	250 €
Genas Optique Berruyer	250 €

Les comptes cette année n'ont pas pu être vérifiés par les vérificateurs aux comptes pour cause de confinement Covid. Il s'agit de Eric Berruyer et Sébastien Kubiak, avec en suppléant Maxime Zopfmann.

Le quitus habituel de ce fait ne pourra pas être voté lors de l'AG. Le contrôle sera fait après le confinement et les membres présents seront tenus informés du résultat de la vérification.

Jean-Marie répond aux questions au sujet de la trésorerie ainsi qu'à certaines lignes du bilan concernant les cours jeunes, les frais de déplacement des équipes 2019 payés en 2020. Une réserve de trésorerie est prévue et justifiée car nous avons un emploi à préserver ainsi que des actions à engager dès le début de l'année alors que les subventions n'arrivent au mieux que lors du 2 ème semestre, voire pour certaines au dernier trimestre de l'année civile.

Proposition de vote :

Résultats du vote : 33 votants

Personnes présentes s'abstenant :	7
Personnes présentes votant pour :	26

Le rapport financier est approuvé .

5. Présentation du BUDGET PREVISIONNEL 2020 / 2021

COMPTES PREVISIONNELS du 1er sept 2020 au 31 aout 2021

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations (hors licences)	13 500.00 €	Déplacements	
Licences	6 500.00 €	Licenciés individuels	2 800.00 €
		Equipes	6 000.00 €
Subventions		Entraîneurs et dirigeants	1 500.00 €
ANS	4 000.00 €		
Conseil municipal	6 500.00 €		
Métropole	2 500.00 €	Salaires, honoraires	
Sub pour CDI	8 000.00 €	Entraîneurs	17 100.00 €
Gains sportifs	600.00 €	Charges sociales	7 800.00 €
Autres produits			
Produit des entrées (concours)	3 300.00 €	Achats	
Partenariat	1 400.00 €	Matériel sportif du club	4 000.00 €
Cours encadrés externes	7 000.00 €	Vêtements sportifs	1 100.00 €
Ventes (vêtement...)	500.00 €	Autres matériels/agencements	300.00 €
Stages		Licences	6 500.00 €
Divers	200.00 €	Passeports sportifs	
		Assurances	650.00 €
		Frais de compétitions	2 100.00 €
		Frais secrétariat & Internet	700.00 €
		Stages	500.00 €
		Ecole de jeunes	2 200.00 €
		Animations internes	450.00 €
		Divers	300.00 €
		provision pérennisation emploi	
TOTAL	54 000.00 €	TOTAL	54 000.00 €

Le budget prévisionnel total proposé est de 54 000 €, sur la base du réel de cette saison écoulée.

Pour les dépenses :

- Les salaires et charges sont constants
- On envisage plus de déplacements, on imagine que la saison estivale sera quasi normale du point de vue compétition
- A noter également 4000 € pour renouveler les arcs et autres matériels sportifs, ce que nous n'avons pas pu faire cette année.
- Aujourd'hui on envisage les 2 concours, même si à ce jour, on peut envisager que celui en salle sera éventuellement reporté, donc 2100 €
- En réponse à la question concernant l'école de jeunes, nous avons prévu que des jeunes se déplacent sur les TNJ (3 jours par TNJ) et sur les championnats de France par équipes de club. Nous avons valorisé ces actions en les sortant des frais déplacements équipes.
- La question pour la ligne Vêtements sportifs est en fait un report de la somme payée pour la nouvelle gamme reçue. Somme dont la destination sera à vérifier.

Pour les recettes :

- Une subvention emploi CDI est comptabilisée à 8000 €, il restera 4000 € pour la saison 2021 2022, année où nous n'aurons sans doute plus de subvention pour l'emploi.
- Des prestations vendues pour 7 000 € environ.
- Les résultats d'organisation de nos concours retrouvant un revenu habituel de 3 300 €
- Les licences sont reversées directement à la FFTA, nous n'avons comme réelle entrée que les cotisations

Le prévisionnel n'est pas mis au vote.

6 . TARIFS DE COTISATION POUR 2021-2022

COMMENTAIRES :

Au vu du contexte actuel, la proposition est de conserver le montant des cotisations identique à celui de l'année passée,

Proposition des tarifs de cotisations proposées pour 2021/2022 :

- poussins benjamins minimales et cadets: 127 €
- juniors : 137 €
- adultes : 144 €

Proposition de vote :

Résultats du vote : 33 votants

Personnes présentes s'abstenant :	0
Personnes présentes votant contre :	33

Le tarif des cotisations 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.

7 . ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR 2021-2022

Un appel de candidature est lancé aux membres présents pour remplir cette fonction et vérifier les comptes du prochain exercice.

Se proposent Eric BERRUYER et Sophie VESSILLIER comme titulaires.

Jean-Yves BERTRAND propose sa candidature comme suppléant.

Résultats du vote : 33 votants

Eric BERRUYER	32 voix	1 abstention	élu titulaire
Sophie VESSILLIER	32 voix	1 abstention	élue titulaire
Jean-Yves BERTRAND	33 voix		élu suppléant

8 BILAN de la SAISON ECOULEE 2019/2020 par les différents responsables

a/ Organisation de nos concours (par Dominique GERMAIN)

Nous avons organisé un concours sélectif au championnat de France en salle sur un week-end en décembre 2019.

Si nous n'avons pas fait le plein de compétiteurs, nos bénévoles étaient bien présents pour l'organisation.

Les évènements sanitaires ont contraint la FFTA à l'annulation de toutes les compétitions estivales et les nôtres ont été concernées :

- tournoi des poussins le mercredi
- tournoi Jeunes Tir à l'arc en extérieur un autre mercredi
- notre compétition support du championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'arc en extérieur lors d'un week-end en juin.

Je rappelle que l'organisation de ces compétitions permet, outre une rentrée de fonds limitant ainsi l'augmentation du prix des licences donc bénéfique à tous nos adhérents, de nous faire connaître de l'ensemble du territoire. Elle facilite aussi la rencontre de nos adhérents entre eux autour d'un projet fédérateur en devenant acteur au sein du club et pas seulement consommateur.

Merci à tous ceux qui viennent donner quelques heures à la Compagnie Héraclès, leur club.

b/ Animations (par Adrien RICO et Anthony LAVEAU)

Cette année marquée par le Corona virus ne nous a permis de ne faire qu'une animation à Noël.

Les archers s'affrontaient en équipes sur des grilles de morpions. Tous les archers ont tiré avec des arcs d'initiations sans viseur ni stabilisation !

Pendant ce temps sur l'autre pas de tir, les familles étaient conviées par Alexis à une initiation.

Un peu moins de 70 personnes réunies autour d'une passion commune.

Animations internes

Très beau succès de cette animation avec 42 d'entre vous présents et 21 de vos proches qui ont pu être initiés. Merci d'avoir été présent et on espère que vous vous êtes amusés !!!!



c/ Communication (par Marine GUESDON)

Le club utilise plusieurs canaux pour communiquer avec ces adhérents et les externes au club :

- Un site Internet : <https://www.arc-villeurbanne.fr/>
- Une page Facebook : Héraclès Villeurbanne Tir à l'arc
- Un magazine interne Hyllos
- Des articles dans des magazines locaux : Le Progrès, Viva ...

Le site Internet :

- Mise à jour régulière avec articles au fil des événements
- Rappel des identifiants pour se connecter à l'espace licencié :
 - o User : Heracles
 - o Mot de passe : Hyllos

La page Facebook :

- Minimum une publication par semaine en moyenne
- 506 abonnés → +28% en un an
- Merci à Alexis pour son aide pour animer la page

Le magazine Hyllos :

- 2 numéros l'an dernier :
 - o Hyllos n°53 = Bilan de la saison 2018-2019
 - o Hyllos n°54 = Bilan de la saison salle 2019-2020
- Ces numéros et tous les précédents se trouvent sur l'espace licencié de notre site Internet

Retour sur les Journées découvertes :

- 2 samedis début septembre 2020
- Environ 75 personnes initiées
- Bonne communication faite via tous les canaux que nous utilisons

Très beau succès de l'événement ! avec ensuite des nouveaux archers au club !!



d/ Revue de presse 2019-2020 (par Michel VERNET)

Très peu d'articles sont passés (deux) cette année dans le Progrès.

Un petit article a présenté aux lecteurs nos journées de septembre.

Alexis Fauron, nouvel entraîneur de la Compagnie Héraclès

Depuis début septembre, la compagnie d'arc Héraclès a un nouvel entraîneur. Alexis Fauron, éducateur sportif indépendant, âgé de 46 ans et père de deux enfants, Romane (14 ans) et Elliott (11 ans) arrive d'Haguenau, en Alsace. Mais c'est dans la région Champagne-Ardenne, à Troyes, qu'il a décoché ses premières flèches.

Licencié depuis 1985 à la fédération française, il a parallèlement passé des diplômes d'entraîneur (Brevet d'État d'éducateur sportif 1^{er} degré en 1998 et diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport en 2008).

Un CV chargé

C'est à Châlons-en-Champagne qu'Alexis Fauron a commencé, en 1998, sa carrière d'entraîneur. Son parcours l'a amené à entraîner l'équipe masculine de Reims



Le groupe des jeunes archers "débutants" du club, présidé par Evelyne Glaize. Photo Progrès/Yves Billy

qui évoluait au plus haut niveau (Division nationale 1), l'équipe féminine de Colmar en DN2 et DN1, ainsi que l'équipe masculine de Châlons-en-Champagne (DN2). Un beau parcours d'entraîneur pour quelqu'un qui, également, a obtenu quel-

ques beaux résultats en championnats de France (4^e en tir fédéral en arc à poulies en 2016.)

Bon sang ne saurait mentir : Romane, sa fille, a décroché, en 2017, trois titres de championne de France benjamine (18, 20 et 30 m).



VILLEURBANNE | 160 archers au concours sélectif d'Héraclès

Le gymnase Louis Armand était le cadre ce week-end d'un concours de tir à l'arc organisé par la compagnie Héraclès.

Encart sur nos deux journées découverte de septembre

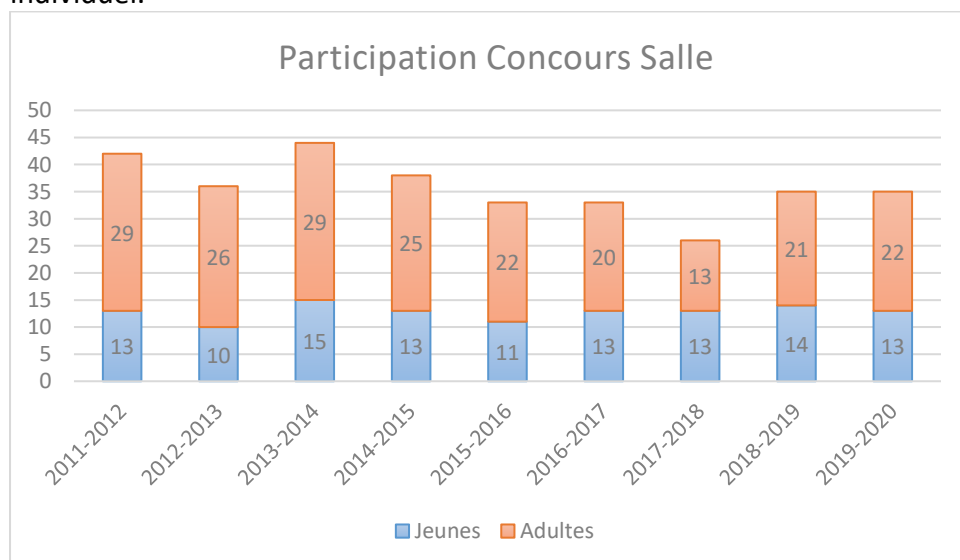
VILLEURBANNE

Tir à l'arc : la Compagnie Héraclès ouvre ses portes

Pour redémarrer la saison 2020-2021, la compagnie d'arc Héraclès organise, les samedis 5 et 12 septembre, deux journées de découverte du tir à l'arc. Les enfants (à partir de 7 ans) ainsi que les adultes peuvent y participer. Ces deux journées ont lieu de 10 à 17 heures, au stand de tir de la Compagnie Héraclès de Villeurbanne, 20, rue Armand. Pour préciser la date et l'horaire (matin ou après-midi) de votre choix, vous pouvez contacter le club à l'adresse mail suivante : contact@arc.villeurbanne.fr

e/ Bilan sportif (par Marine GUESDON)

Année « très bizarre » puisque les résultats ne reflètent que la salle alors que traditionnellement nous avons beaucoup d'archers engagés dans les compétitions estivales (cibles et parcours) en équipe et en individuel.



Nos archers se sont déplacés sur 29 concours qualificatifs et ont obtenus quelques titres et places sur le podium.

Félicitations à eux.

Championnat départemental à Ste Foy Les Lyon, 23-24 novembre 2019 :

11 participants, 4 champions du Rhône, 1 vice-champion du Rhône

Inatéa LOUBEYRE = Championne du Rhône - Métropole de Lyon Cadette Femme Classique
Raphaël RICCI = Champion du Rhône - Métropole de Lyon Cadet Homme Classique
Alexis FAURON = Champion du Rhône - Métropole de Lyon Senior 2 Homme Poulie
Adrien RICO = Champion du Rhône - Métropole de Lyon Senior 1 Homme Barebow
Solène ESPINOSA = Vice -Championne du Rhône - Métropole de Lyon Cadette Femme Classique
Jacqueline LOUIS = Médaille de bronze en Senior 3 Femme Classique
Roger COURTOUT = Médaille de bronze en Senior 3 Homme Classique
Simon PORTAL = Médaille de bronze en Junior Homme Classique
Autres participants : Thiry TENG (4^e), Ugo FOUGEROUSE (5^e) et Anthony LAVEAU (5^e)

Championnat régional Jeune à Grenoble, 8-9 février 2020 :

6 participants, 1 championne régionale, 1 vice-champion régional

Inatéa LOUBEYRE = Championne Région Auvergne Rhône Alpes Cadette Femme Classique
Gabin ESPINOSA = Vice -Champion Auvergne Rhône Alpes Poussin Homme
Autres participants : Raphaël RICCI (17^e), Thiry TENG (9^e), Ugo FOUGEROUSE (9^e) et Simon PORTAL (8^e)

Championnat régional Adulte à Espaly, 15-16 février 2020 :

4 participants

Alexis FAURON (4^e), Roger COURTOUT (4^e), Xavier BERRUYER (9^e) et Benoît DUBUGET (14^e)

Championnat France à Vittel, 21-23 février 2020 :

3 participants

Inatéa LOUBEYRE, sélectionnée 38^e/40, 6^e après les qualifications, 9^e au classement final
Nicolas FOUILLAND, sélectionné 11^e/40, 7^e après les qualifications, 9^e au classement final
Maxime ZOPFMAN, sélectionné 39^e/40, 38^e des qualifications

Championnat de France Universitaire à Dijon, 4-6 février 2020 :

3 participants

Mélanie LAPARRE, 26^e des qualifications
Simon PORTAL, 27^e des qualifications, 17^e au classement final
Thiry TENG, 34^e des qualifications
Thibault CUMINAL, 35^e des qualifications
Classement de l'équipe de l'Université Lyon 1 = 6^e

Coupe Régionale Jeune :

Nos jeunes ont participé à 3 concours pour une 26^e place au classement final

- 26 octobre - Neuville : 3^e
- 30 novembre – Villeurbanne : 5^e
- 4 janvier - Saint Priest : 14^e

Et pour finir, pendant la période Covid précédente du 29 juin au 5 juillet, la FFTA avait organisé un **Challenge #FFTAVOSARCS** au niveau national intégrant toutes les disciplines et les différents arcs. *"La Fédération Française de Tir à l'Arc, devant l'enthousiasme des clubs à mobiliser leurs licenciés qui ont parfois créé des créneaux dédiés, a souhaité ajouter une récompense bonus. Ainsi, pour remercier leur implication, deux places pour le **Sud de France – Nîmes Archery Tournament** sont offertes aux deux clubs ayant le plus de participants : le club de **Villeurbanne** (Rhône) avec 38 participants et celui de **Nice** (Alpes-Maritimes) dont 34 membres ont pris part au Challenge #FFTAVOSARCS."*

Le très grand nombre de participants, sous l'impulsion d'Alexis, a permis à la Compagnie Héraclès de prendre la première place. Certains de nos archers ont également remporté des lots par tirage au sort.

9 . ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET SPORTIVE 2019-2020 (par Christiane HERANNEY)

- Recrutement d'un nouvel entraîneur : suite à la démission de Doriane, un appel d'offre a été lancé. La candidature d'Alexis Fauron a été retenue. C'est donc avec plaisir que nous l'avons accueilli dès la rentrée. Pour ceux qui ne fréquentent pas le monde du tir à l'arc depuis aussi longtemps que nous, voici quelques éclairages sur son histoire d'entraîneur :
 - ✓ Diplômé d'état depuis 1998
 - ✓ A officié ensuite comme entraîneur de club, cadre départemental, organisateur de stage, coach d'équipes, intervenant en milieu scolaire...

Son expérience et les ambitions qu'il nous a présentées correspondent parfaitement au projet que souhaite développer le club.

- Le programme des groupes d'entraînement est resté identique à celui de l'an passé. Je rappelle simplement quelques règles de fonctionnement. Les jeunes ont 2 créneaux hebdomadaires auxquels ils doivent s'efforcer de venir régulièrement. Les adultes choisissent le groupe d'entraînement qui correspond à leur niveau (critères précis affichés et visibles sur le site) pour une séance hebdomadaire et complètent leur entraînement dans le cadre du tir libre.
- Alexis et Laurie ont animé conjointement le groupe TAE (discipline internationale) niveau national.
- Dans un souci de partage de compétence, Laurie, Alexis, Sophie et moi-même nous réunissons au moins une fois par mois pour échanger sur l'entraînement de manière théorique et pratique (Equipe Technique de Villeurbanne).
- Cette année encore, le club a souhaité qu'un maximum d'archers se qualifie au niveau régional puis au niveau national. Si suffisamment d'archers sont partants pour participer aux différentes équipes, le club engagera de nouveau 2 équipes homme en DRE et D2, 1 équipe femme en D2. Evidemment des équipes peuvent émerger dans d'autres disciplines à condition qu'il y ait plus d'archers que nécessaire engagés. C'est ce qui a été fait et sera reconduit l'année prochaine puisque la saison estivale n'a pas pu se dérouler. Petit rappel : le club aide les archers sélectionnés au niveau championnat régional en payant leur inscription et les archers nationaux en payant les frais de déplacement. Attention, toute organisation de déplacement doit être validée par le Comité Directeur avant le déplacement.

Calendrier : inscription pour les équipes 2^{ème} quinzaine de Janvier, réunion de mise en place à l'issue de la saison salle.

--> Petit rappel pour la participation de nos archers chaque année en tant que bénévoles dans l'organisation de nos concours en décembre et en juin. Votre aide est absolument

nécessaire pour que les archers que nous recevons à ce moment puissent être accueillis dans les meilleures conditions.

10 .CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR ET VOTE

ELECTIONS DU COMITE DIRECTEUR : un appel à candidature a été effectuée au préalable par mail
Rappel : le comité peut comporter de 7 à 12 membres maximum

Membres sortants:

- Roger Courtout (et candidat)
- Evelyne Glaize (et candidate)
- Marine Guesdon (et candidate)
- Christiane Heranney (et candidate)
- Bernard Sayve (ne se représentera pas)
- Michel Vernet (ne se représentera pas)

Membres non sortants :

- Jean Marie Jacomino
- Anthony Laveau
- Dominique Germain
- Adrien Rico (mais démissionnaire)
- Elodie Kenck
- Olivier Pradelle

Une candidature a été reçue ; elle se présente oralement, se disant très intéressée par la gestion de projet

- Diane Rabiller

Proposition de vote pour l'élection des 5 candidats au comité directeur

Résultats du vote : sur 33 votants

Roger Courtout	32 voix
Evelyne Glaize	33 voix
Marine Guesdon	33 voix
Christiane Heranney	27 voix
Diane Rabiller	33 voix

Les 5 candidats au comité directeur sont donc élus

La Présidente remercie Bernard, Adrien et Michel pour leur implication au sein du comité directeur. Ils quittent leurs fonctions pour des raisons personnelles et nous leur souhaitons bon tir ...

11 .CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR ET VOTE

Le comité directeur se réunit pour trouver un candidat au poste de président et le désigner aux votes de l'assemblée générale.

Finalement, Evelyne propose sa candidature.

Proposition de vote : Evelyne Glaize au poste de Présidente

Résultats du vote : sur 33 votants

Personnes présentes s'abstenant :	2
Personnes présentes votant contre :	31

Validation d'Evelyne Glaize comme présidente pour 2 ans

Le comité directeur se compose de :

- Roger Courtout
- Evelyne Glaize
- Marine Guesdon
- Christiane Heranney
- Jean Marie Jacomino
- Anthony Laveau
- Dominique Germain
- Elodie Kenck
- Olivier Pradelle
- Diane Rabiller

12 QUESTIONS DIVERSES

Il a été répondu à certaines au cours de l'AG. D'autres sont posées et des réponses apportées.

Sophie : Remerciements a ceux qui ont œuvrés pendant cette période de confinement, ce qui nous a permis d'avoir un nombre de licenciés en hausse.

Evelyne : Réponse sur une question concernant le boulodrome. La mairie est maintenant officiellement propriétaire du local. Elle a décidé de changer le chauffage existant par un système soufflant, ce qui nécessite de refaire toute l'électricité, l'isolation et d'autres travaux pour remettre le bâtiment aux normes.

Actuellement on ne peut pas mettre ajouter d'autres chauffages sous peine de disjoncter. Nous avons demandé avec les boulistes d'être prévenus à l'avance quand les travaux se feront (ne pas nous refaire la même chose que pour le pas de tir couvert où ni la direction du sport, ni nous-mêmes n'avions été informés du début des travaux). Nous avons préconisé de les effectuer de mars à septembre/octobre.

Eric :

- souligne le risque d'avoir des **subventions** en baisse suite au Covid . Il nous fera parvenir les documents concernant les **aides** gouvernementales prévues.

-Il pose la question de l'achat d'un **minibus** pour les déplacements sur les compétitions, pouvant aussi servir de support publicitaire pour nos partenaires. Réponse : Une étude sur les avantages et les contraintes induites sera menée par le comité directeur à ce sujet.

-Autre question pour savoir si l'organisation d'une compétition de **run archery** est toujours d'actualité.

Réponse : Le projet est maintenu car un gros travail a déjà été effectué sur le sujet. Une date avait été envisagée à l'automne 2020 mais impossible du fait de la Covid.

Xavier :

-A bien noté que le précédent **projet associatif** du club avait vu son aboutissement avec la création d'un poste de **salarié**. Il souhaiterait que le prochain projet prenne en compte des actions pour trouver des

partenaires financiers nécessaires au **développement** du club.

Réponse : Effectivement ce développement nécessiterait plus de créneaux qu'à l'heure actuelle donc la recherche d'une **salle permanente**. Le souhait que nous avons été d'associer l'ensemble des archers volontaires à ce futur projet car il devra être porté, partagé par tous pour pouvoir fonctionner. Une première ébauche a été créée en comité directeur, elle devait être diffusée aux membres du club pour discussion et approfondissement. La Covid ne nous a pas permis de réaliser cela cette année mais cela reste toujours présent dans nos intentions.

-Il souhaite savoir si des pistes de **publics nouveaux** ont déjà été explorés.

Evelyne donne la parole à Alexis pour la réponse :

Développement **périscolaire** avec la municipalité réalisé depuis 2 ans. Actuellement 3 cycles se déroulent sur l'année et 3 écoles participent sur un créneau du mardi de 15 h30 à 17 h30 avec un forfait de 43 Euros.

Dans le **domaine scolaire**, les choses sont bloquées malgré les contacts pris. En effet, l'inspection académique du Rhône n'autorise un sport à l'école que lorsqu'une convention est signée au niveau national entre la Fédération et le Ministère de l'éducation. Or cette signature de convention a été sollicitée par la FFTA mais le Ministère ne répond pas. Evelyne relance régulièrement la fédération pour que cela avance dans ce sens. Dans certains départements de notre région ou d'autres, cette contrainte n'existe pas.

D'autres pistes ont été envisagées comme le **sport-santé** (des entraîneurs sont allés se former), le tir à l'arc sur ordonnance, le tir à l'arc en entreprise mais tout ceci nécessite d'autres créneaux et une installation différente.

Nicolas :

Un projet concernant la création d'une maquette **partenariat** a été présenté par Nicolas à la fin de l'assemblée générale précédente. Il s'étonne qu'il n'y ait pas eu de suite.

Réponse : en fait, de part et d'autre, il n'y a pas eu d'échange pour lancer réellement le projet au cours du 1^{er} semestre. Ensuite d'autres actions plus urgentes ont requis l'énergie du comité directeur. Ce n'est que partie remise. Il faut maintenant s'organiser pour travailler concrètement ensemble et faire avancer le projet maquette et ce qui va avec... la recherche de partenaires.

Proposition : Maxime, Eric, Xavier et Nicolas sont-ils prêts à continuer cette action en collaboration avec le comité directeur? Devant leur réponse affirmative, Alexis propose de se joindre à eux car il a une certaine expérience des contreparties de part ses métiers précédents. Un ou deux référents seront à envisager lors d'une prochaine réunion du comité directeur (Anthony émet sa candidature).

Christiane :

-Au vu du récent discours du Président de la République, il semble que l'activité tir à l'arc reprenne mi-décembre en salle pour les jeunes. Si la mairie ouvre les installations, les cours pourront reprendre le 15 /12 pour les enfants, suivis de stages pendant les vacances de Noël. A suivre en fonction des décisions locales et ministérielles.

-Concernant les projets, il serait intéressant d'avoir des volontaires qui sont hors CD et qui pourraient suivre certains dossiers, le CD a besoin de vous.

Evelyne complète en précisant que les 10 membres du comité directeur ne souhaitent pas tout porter tout seuls et que comme d'habitude les bonnes volontés sont requises tout au long de l'année avec divers degrés de compétence.

Elle souhaite former ou reformer des commissions de travail sur des thèmes précis en y invitant des archers volontaires. Nous en avons déjà certaines qui fonctionnent ... Des appels seront lancés

Clôture de l'Assemblée Générale à 21 h 50

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

-COURTOUT Roger, français né le 25/05/58
14T impasse de la colline 69320 FEYZIN
Retraité

SECRETAIRE GENERAL

-GERMAIN Dominique, français né le 10/04/61
43, rue jean Claude Vivant 69100 VILLEURBANNE
Retraité

-GLAIZE Evelyne, française née le 11/03/54
63, rue Maryse Bastié 69008 LYON
Retraîtée

PRESIDENTE

-GUESDON Marine, française né le 29/04/93
101 cours Gambetta 69003 LYON
Responsable de Secteur

-HERANNEY Christiane, française née le 20/10/53
63, rue Maryse Bastié 69008 LYON
Retraîtée

-JACOMINO Jean-Marie, français né le 26/04/56
4, chemin du Coteau 69140 RILLIEUX
Directeur Technologie

TRESORIER

-KENCK Elodie, française née le 06/02/94
19 rue Professeur Guillet 69003 LYON
Ingénieur R&D

-LAVEAU Anthony, française né le 11/11/1984
412 Cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE
Administrateur CAO

-PRADELLE Olivier, français né le 03/02/96
5 Rue des cadets de la France libre 69003 Lyon
Etudiant

- RABILLER Diane, française née le 23/06/1992
1 rue Valentin Haüy 69100 Villeurbanne
Chargée d'affaire

La Présidente,
GLAIZE Evelyne

Le Trésorier,
Jean-Marie JACOMINO

Le secrétaire,
Roger COURTOUT

